



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

#### 1. Intitulé du projet

Défrichement de 3,4 ha de secteur boisé sur la ZAC des portes de Chambord II sur la commune de Mer.

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Défrichement d'une superficie de 3,4 ha.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Défrichement de 3,4 ha de massif boisé de type taillis essentiellement localisé dans le département du Loir-et-Cher, sur le territoire communal de Mer; Les parcelles demandées au défrichement sont situées au lieu-dit "Près des Villiers" et "La Pierre", section AC, dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des portes de Chambord II. Elles constituent la propriété de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif de cette zone demandée au défrichage est d'une part, d'assurer une certaine continuité de l'exploitation de la centrale photovoltaïque et, d'autre part, de supprimer les sources d'ombrage générées par l'Espace Boisé Classé qui restera en l'état.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet** **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Le défrichage sera réalisé à l'aide de chenilles permettant de réduire le tassement du sol et de minimiser les impacts sur les vestiges archéologiques. Celui-ci s'effectuera de la périphérie du site vers le boisement afin d'optimiser la préservation de la faune éventuellement présente en permettant leur fuite vers le boisement EBC au Sud du projet.

#### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Pas de phase d'exploitation concernant le défrichage ; la phase d'exploitation concernera la centrale photovoltaïque à réaliser.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement  
Dossier d'incidence Natura 2000

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	3,4 ha
Superficie totale du massif	6,5 ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZAC des portes de Chambord II,  
commune de Mer (41)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 1° 30' 32" E Lat. 47° 44' 10" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement est fonctionnellement lié à l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol portée par les sociétés EREA Ingénierie et BELECTRIC, maître d'œuvre du projet.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : massif boisé de type taillis

Règlement applicable à la zone du projet : zone 1AUx

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25 février 2013 qui définit cette zone comme étant une zone 1AUx destinée principalement à des activités : artisanales, commerciales, industrielles et de services mais également aux projets de production d'énergie renouvelable comme une ferme solaire (article 1AUx 2 du règlement).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non 

## 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?

en zone de montagne ?

sur le territoire d'une commune littorale ?

dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?

sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement pour l'autoroute A10

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Mer est concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) Inondation sur le Bassin de risque Loire Amont approuvé le 12 mars 2001, ainsi que par l'Atlas des Zones Inondables (AZI) de la vallée de la Loire.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La base de données BASOL sur les sites et sols pollués n'indique aucun site pollué sur l'aire du projet, ni à ses abords
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la Zone de Répartition des Eaux du Bassin de la Tronne.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage d'alimentation en eau potable le plus proche se trouve sur le lieu-dit Beaudisson dans l'aire d'étude éloignée, mais il n'interfère pas avec le projet.
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ZPS Petite Beauce à environ 1 km du projet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 3 km du Val de Loire inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des déchets de type végétal, ceux-ci seront revalorisés mais ne seront pas réutilisés pour le projet.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact direct et faible sur les habitats naturels dû au défrichement du taillis, néanmoins l'espace boisé classé accolé au projet ne sera ni détruit, ni altéré. Le projet a été conçu de telle sorte qu'il permette la fuite de la faune éventuellement présente sur la zone du projet vers l'EBC.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet va engendrer la disparition de 3,4 ha de taillis d'intérêt écologique moindre sur une superficie de 6,5 ha au total. La quasi-totalité des 3,1 hectares restants ont le régime d'Espace Boisé Classé et ne seront ni détruits, ni altérés.</p>
	<p>Est-il concerné par des risques technologiques ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet est soumis au risque nucléaire par la présence de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux à 5 km du site ; au risque de transport de marchandises dangereuses sur l'A10 et dans l'oléoduc qui passe entre l'autoroute et le projet (qui transporte des hydrocarbures), et au risque industriel par la présence d'une ICPE sur l'aire d'étude rapprochée (Deret Logistique).</p>
<p><b>Risques et nuisances</b></p>	<p>Est-il concerné par des risques naturels ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'est concerné par aucun risque naturel majeur. Aucun secteur à risque (zone inondable, argile, cavités, etc.) n'est répertorié au sein de l'aire du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des risques sanitaires ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il concerné par des risques sanitaires ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Commodités de voisinage</b></p>	<p>Est-il source de bruit ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>L'impact sonore du projet sera modéré en phase de réalisation (bruit des engins de défrichement et chantier) et nul une fois terminé. Les travaux seront réalisés aux horaires de chantier habituels. Le projet se situe aux abords de l'A10 concerné par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.</p>
	<p>Est-il concerné par des nuisances sonores ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Impact direct et modéré sur l'espace du projet et sur la faune, dû à l'utilisation des engins de chantiers et des véhicules de transports nécessaires pour l'évacuation des éléments défrichés.</p>
	<p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Pollutions</b></p> <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le principal impact sur la qualité de l'air pendant la phase de réalisation du projet est imputable aux gaz d'échappement des engins de chantiers et aux éventuelles poussières soulevées par les engins en cas de travaux pendant la période sèche, mais ces impacts sont faibles et temporaires.</p>
<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier va engendrer des déchets de type végétal suite au défrichage de la zone nord du bois. Ces déchets seront revalorisés (combustibles, etc.) comme prévu par le plan de récolte et de valorisation des déchets engagé par le maître d'ouvrage.</p>
<p><b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b></p> <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase de réalisation, l'impact sur les vestiges archéologiques sera modéré grâce au choix des engins prévus pour le défrichage.</p>
<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les autres projets connus sur la commune de Mer et/ou recensés autour de la zone du projet ont été répertoriés mais compte tenu de leur nature aucun n'entrera en interaction avec le projet de défrichement visé.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

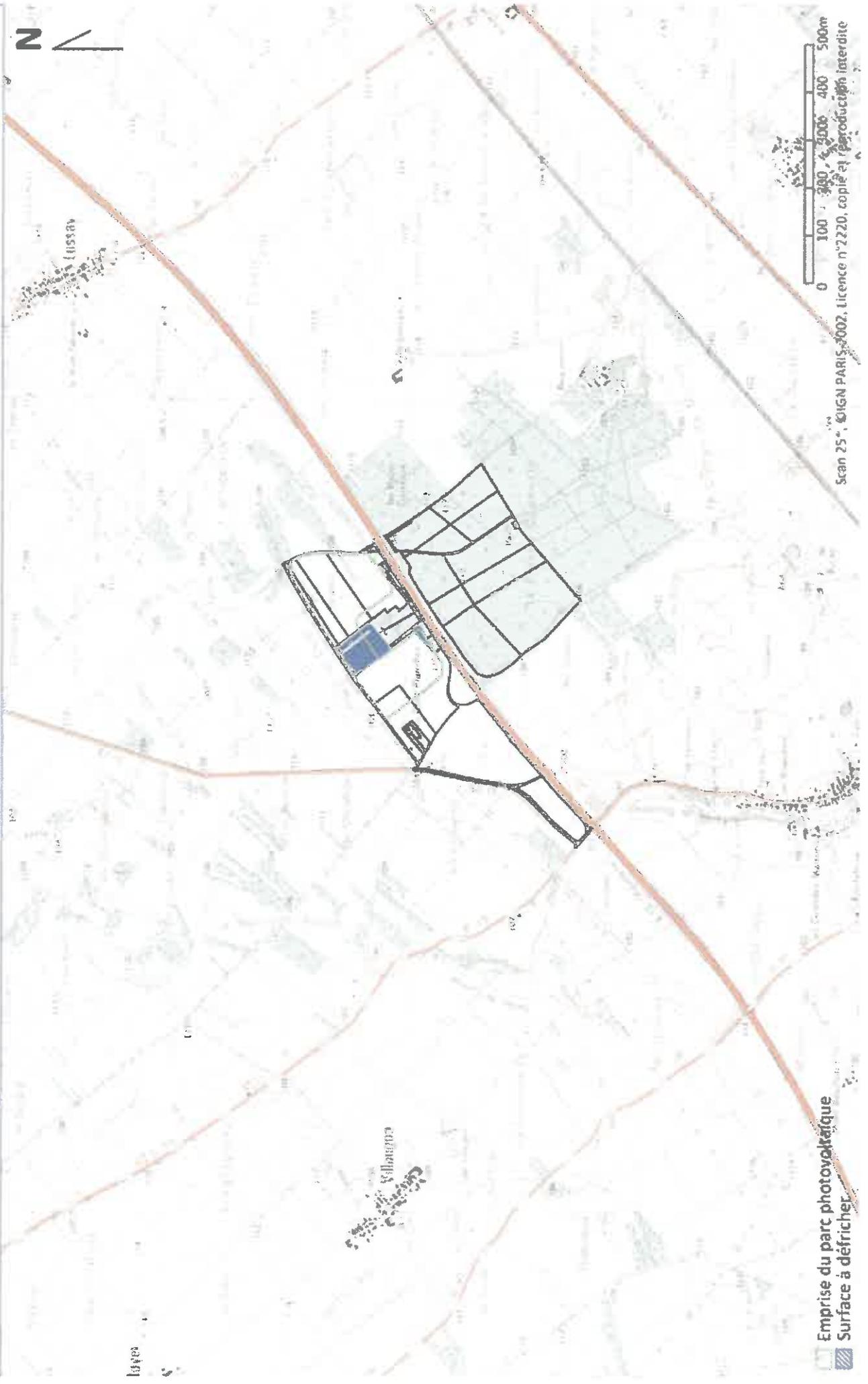
Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.



DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHEV, COMMUNE DE MER  
PROJET DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE MER  
PLAN DE SITUATION: LOCALISATION DE LA ZONE A DEFRICHER SUR FOND IGN AU 1/25 000ème



Emprise du parc photovoltaïque  
Surface à défricher

Scan 25°, ©IGN PARIS 2002, licence n°2220, copie et reproduction interdite





Localisation de la prise de vue



Prise de vue de l'aire d'implantation du projet depuis l'environnement proche (2011)



Ferme des Cent Planches

Espaces demandés au défrichement

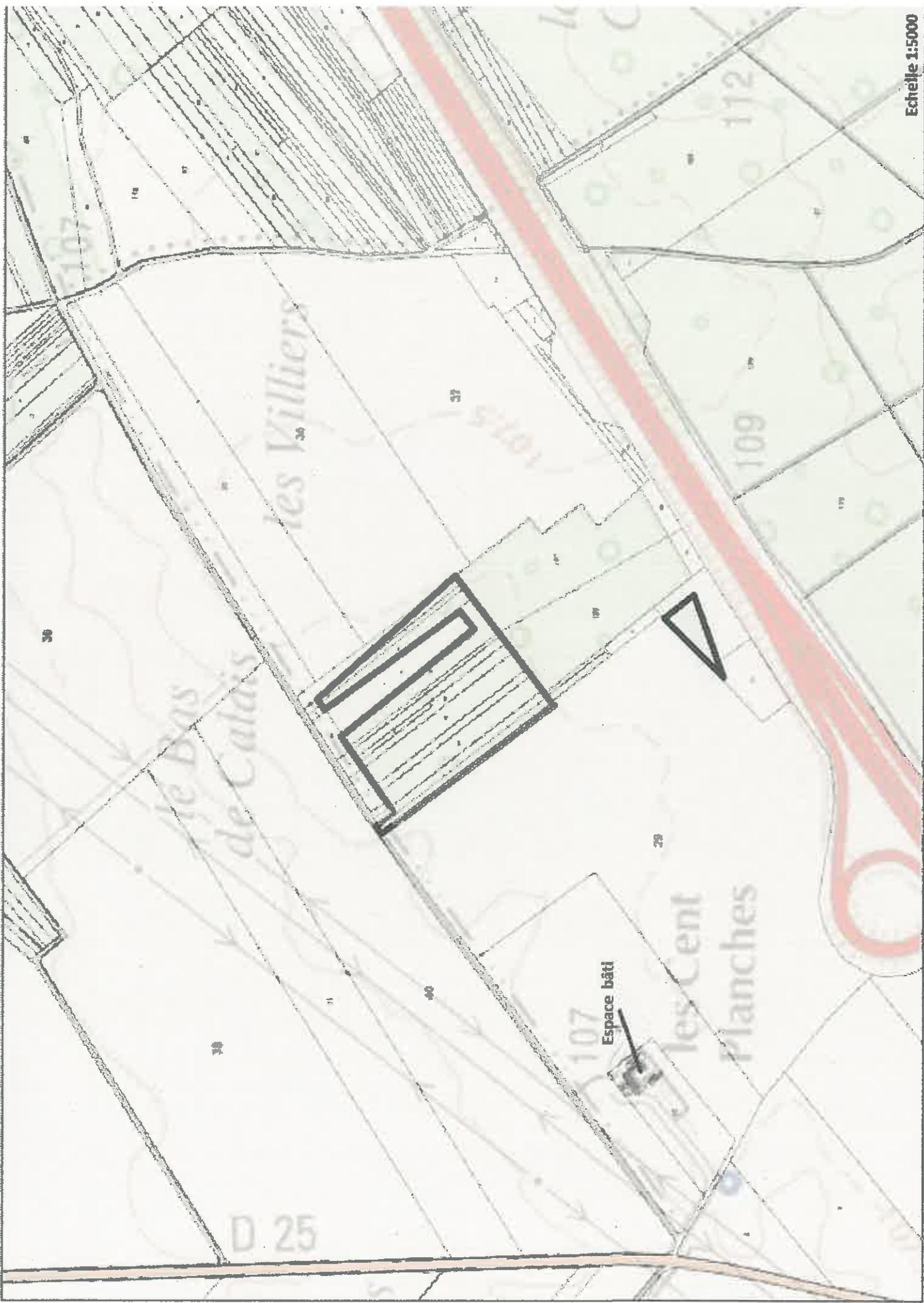
Vue d'ensemble depuis la RD25 sur l'aire d'implantation à gauche de la Ferme des Cent Planches (Photographie AEPF Gingto, été 2013)



DEPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER, COMMUNE DE MER  
PROJET DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE MER  
PLAN DE SITUATION: LOCALISATION DE LA ZONE A DEFRICHER SUR FOND ORTHOPHOTO







Echelle 1:5000

Espaces boisés

Terres agricoles

Autoroute A10

Zone du projet

